

Une rivière dégradée et sans galets c'est :

- **une perte** d'habitats naturels, de diversité des paysages et de richesse écologique de la rivière ;
- **une perte** du pouvoir auto-épurateur de la rivière, une augmentation des températures et une diminution globale de la qualité de l'eau ;
- des nappes d'eau souterraines **qui baissent et de potentiels problèmes** de ressource en eau ;
- **une augmentation des risques** d'érosion et de déstabilisation des ouvrages (ponts, canalisations...) ;
- **une augmentation des vitesses** en crue.



Ma rivière restaurée et en bon état c'est :

- **utile** : car ça profite aux usages de l'eau, aux activités autour de la rivière et à la biodiversité ;
- **moins coûteux** : car on bénéficie de la gratuité des services que la rivière nous rend (épuration de l'eau, réduction des dommages liés aux crues...).

Qui sommes-nous ?

L'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche est né de la fusion des syndicats de rivière "Beaume Drobie", "Ardèche Claire" et "Chassezac".

Il regroupe maintenant les 150 communes des vallées de l'Ardèche et de ses affluents (Lignon, Fontaulière, Bourges...), du Chassezac, de la Borne, de l'Altier, de la Beaume et de la Drobie. Elles adhèrent à l'EPTB via leurs communautés de communes.

Sur son territoire, il est chargé de la préservation de la qualité des milieux aquatiques (analyses de la qualité des eaux, travaux d'entretien des berges et de la végétation en bord de rivière, prévention des inondations, promotion des économies d'eau, sensibilisation à l'environnement notamment auprès des scolaires...).



Contact :

Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche
Service Gestion des rivières et biodiversité
4, allée du château
07200 Vogüé
04 75 37 82 20
www.ardèche-eau.fr

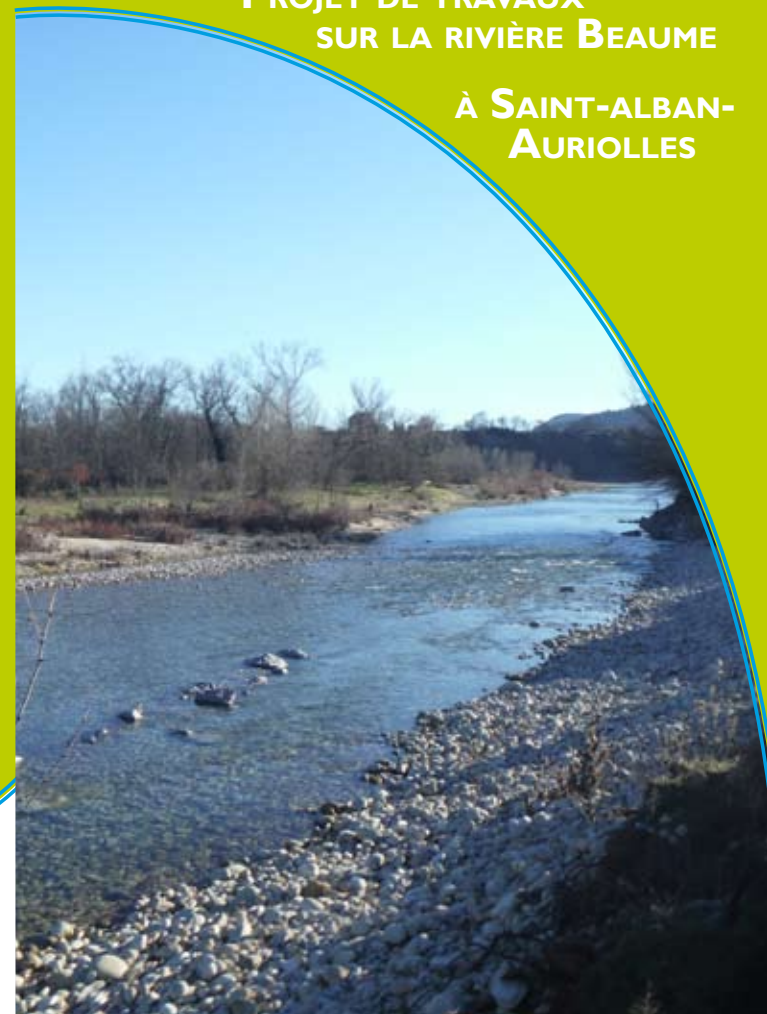


Retrouvons des rivières en bon état !



PROJET DE TRAVAUX SUR LA RIVIÈRE BEAUME

À SAINT-ALBAN-AURIOLLES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

GORGES DE
L'ARDECHE
L'INTERCO



QUELS SONT LES PROBLÈMES AUJOURD'HUI ?

Des rivières dont la forme se dégrade progressivement et depuis de nombreuses années :

- activités humaines passées : extractions massives de matériaux (graviers, galets) dans les années 1980 dans le lit de la Beaume et de l'Ardèche, création d'ouvrages latéraux et transversaux (digues, seuils),
- déprise agricole et boisement des versants : peu d'apports de matériaux (galets) provenant de l'amont du bassin versant,
- secteurs dépourvus de ripisylve (forêt de bord de rivière)

=> déficit en sédiments

=> enfoncement du lit de la rivière jusqu'à plus d'1m50 par endroits



Des dégâts sur les terres agricoles, malgré des ouvrages de protection :

- la crue de 2014, puis les ruissellements en 2015 ont entraîné un recul des terres agricoles de la Plaine d'Auriolles sur une dizaine de mètres ;
- l'absence de ripisylve en bordure de certaines parcelles agricoles et les merlons de terre, côté Aéroport, ont favorisé ce processus ;
- les ouvrages existants (épaves et enrochements) n'ont pas permis de les protéger.

=> ce processus continue aujourd'hui et entraîne, à chaque crue importante comme en octobre 2021, un recul supplémentaire des terres agricoles.



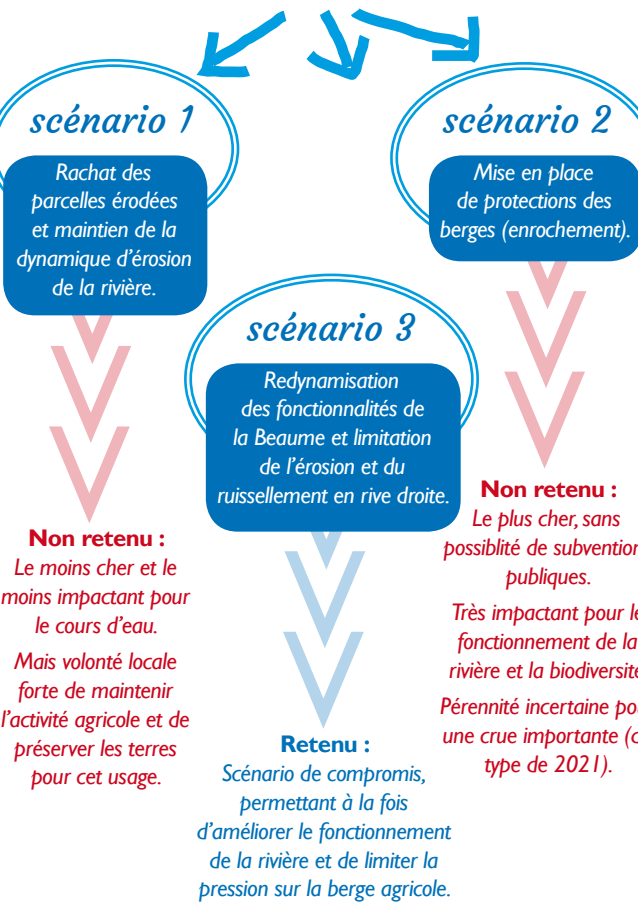
UN PROJET CO-CONSTRUIT

- La Plaine d'Auriolles a fait l'objet dès 2014 de plusieurs études menées par le Syndicat de Rivières Beaume-Drobie (aujourd'hui EPTB Ardèche).
- Résultat d'une volonté commune d'agir, le projet a été discuté avec les agriculteurs de la rive droite, les partenaires techniques et financiers, les élus locaux (mairies, Communauté de Communes) et les propriétaires riverains.
- Il a nécessité la réalisation de nombreuses études préalables et des inventaires des espèces présentes.

PLUSIEURS SCÉNARIOS ÉTUDIÉS

Les différents scénarios de travaux étudiés, devaient répondre aux deux objectifs :

- redynamiser les fonctionnalités du cours d'eau
- préserver les terres agricoles de la Plaine d'Auriolles



QUELS TRAVAUX ONT ÉTÉ DÉCIDÉS ?

Améliorer la qualité des habitats naturels en :

- créant des patches écologiques* dans le lit du cours d'eau (*îlots constitués de blocs et de végétaux) ;
- recréant une ripisylve (végétation de bord de rivière) adaptée.

Redonner une forme plus naturelle à la rivière en :

- supprimant les merlons (buttes de terre) en rive gauche ;
- reconnectant la rivière avec sa terrasse alluviale (berges) en rive gauche ;
- recréant un lit diversifié (fond du lit et écoulements) ;
- supprimant les contraintes latérales (enrochement).

Préserver les terres agricoles en :

- remodelant les berges en pentes plus douces ;
- remblayant la rive érodée avec du sable et des galets ;
- aménageant un fossé d'évacuation des eaux pluviales sur les terres agricoles pour éviter le lessivage des terres.

Non retenu : Le plus cher, sans possibilité de subventions publiques. Très impactant pour le fonctionnement de la rivière et la biodiversité. Pérennité incertaine pour une crue importante (du type de 2021).

Retenu : Scénario de compromis, permettant à la fois d'améliorer le fonctionnement de la rivière et de limiter la pression sur la berge agricole.

restaurer, c'est possible...
...la rivière ressemble à ça quelques centaines de mètres à l'aval !